



Paris, le lundi 16 janvier 2012

COMMUNIQUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE LA MER

*Costa Concordia, le monde maritime choqué.
Sécurité maritime: un impératif absolu.*

Notre communauté maritime est endeuillée, et nos pensées vont d'abord vers les familles des victimes de ce naufrage. Mais nous devons à la mémoire des marins et des passagers décédés de nous interroger sur les causes de l'accident, afin d'en prévenir le renouvellement.

Le paquebot Costa Concordia a touché un haut fond par beau temps, dans une zone qu'il pratique régulièrement. Le navire est récent (2006), construit par un chantier reconnu (Fincantieri), armé par un armateur réputé, filiale du n°1 mondial de la croisière,

Sur l'analyse des causes, si importante pour l'avenir, on ne peut qu'observer à ce stade la forte probabilité d'une erreur humaine, voire d'une négligence coupable rarissime, qui serait due à l'attitude totalement inconsciente ou irresponsable d'un état-major (dont il semble que le commandant ignorait ce qui fait l'honneur et la fiabilité du métier maritime si l'enquête confirme son abandon du navire). Une autre hypothèse - mais c'est difficile à imaginer vu l'endroit du naufrage - serait l'existence d'un récif que la cartographie n'aurait pas identifié. De toute façon la justice, saisie comme cela s'impose pour un tel événement, nous éclairera sur les causes dans les semaines qui viennent.

Sur les premières conséquences, il semblerait que l'évacuation se soit déroulée dans des conditions de panique incompréhensible, les personnels en charge de l'encadrement des passagers s'étant avérés incapables de les rassurer sur l'existence et la disponibilité de moyens de sauvetage en nombre suffisant, accessibles à temps avant que le navire ne risque de sombrer totalement.

INSTITUT FRANÇAIS DE LA MER

association reconnue d'utilité publique – décret du 15 juin 1979

47, rue de Monceau – 75008 Paris – Tél. : 01 53 89 52 08 – Télécopie : 01 53 89 52 15 – E-mail : institutfranc@aol.com

Depuis sa mise en place, l'Organisation Maritime Internationale, sous l'impulsion en particulier de l'Europe et de la France, a fait faire des progrès considérables à la réglementation, conduisant à une marche irréversible vers la sécurité et la qualité maritime. Les plus grandes avancées ont eu trait à la conception puis à la gestion des navires (code ISM) et surtout à la formation des hommes (convention STCW) dans l'attente de la mise en œuvre attendue du code du travail maritime porté par l'OIT (Convention du travail maritime).

Il est évident que l'IFM ne peut avoir ni n'aura jamais la moindre complaisance pour ceux qui soit intentionnellement, soit par défaut de moyens ou de volonté, sont restés ou restent à l'écart de ce mouvement général vertueux. Ce sont d'ailleurs ceux-là même qui insultent l'image du maritime et font douter injustement des efforts, pourtant vigoureux, continus et irréversibles, réalisés partout par le plus grand nombre d'acteurs maritimes professionnels.

Des navires disparaissent encore pratiquement chaque jour, le plus souvent du fait d'erreurs humaines, ou lorsque la préparation des hommes à faire face à des circonstances anormales ou exceptionnelles a été inexistante ou insuffisante.

Dans le cas des paquebots les règles de construction, de formation, d'exercices, sont claires et adaptées pour une prévention efficace, propres à limiter au maximum les possibilités et les conséquences d'accidents majeurs. Le drame du Costa Concordia prouve qu'il faut être toujours plus rigoureux et le rapport sur les très grands navires, publié en 2009 par l'IFM avec l'appui du Cluster Maritime Français –premier grand document de référence sur ce sujet- propose des pistes d'améliorations propres à ces navires.

Plus généralement, l'Institut Français de la Mer invite la communauté maritime à renforcer encore son action pour combler les lacunes subsistantes, pour renforcer le contrôle de l'application des règles, pour que la défaillance humaine soit prise en compte au plus haut niveau, au travers de progrès dans l'approche cognitive de la sécurité de la navigation.

Nous devons continuer à œuvrer inlassablement pour rendre la navigation toujours plus sûre. Pour que voyager sur la mer - d'autant plus que la possibilité d'occurrence d'un naufrage ne pourra évidemment jamais être totalement éliminée- continue à représenter un risque inférieur à celui de toute autre activité de transport.

Contact

Eudes Riblier : + 33(0)6 73 99 32 76